

Auch, le 4 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Printemps des poètes : un concours de poésie pour célébrer la liberté et l'abbaye de Flaran

Le Conseil départemental du Gers et la Conservation du patrimoine à l'abbaye de Flaran, lance une nouvelle édition du **Printemps des poètes**. Du 1er janvier au 14 mars 2026, collégiens et grand public sont invités à prendre la plume autour d'un thème fort : « *La liberté, force vive déployée* », thème national du Printemps des poètes 2026, enrichi localement d'une référence obligatoire à l'abbaye cistercienne de Flaran.

Ce concours, ancré dans le territoire gersois, vise à encourager la création poétique et à valoriser le patrimoine départemental à travers l'écriture. Le concours grand public est ouvert à tous les amateurs de poésie à partir de 16 ans, sans limite géographique. Les candidats ont jusqu'au 1er mars 2026 pour envoyer leurs poèmes à l'adresse mail suivante : alaffitte@gers.fr

La remise des prix se tiendra le 14 mars 2026 à l'abbaye de Flaran.

D'ici là, les participants peuvent faire le plein d'inspiration à l'abbaye de Flaran tous les jours de 09h30 à 12h30 et de 14h à 18h et se mettre dans la peau d'un moine copiste.

Le concours est organisé en partenariat avec l'association CAVEA de Valence-sur-Baïse, engagée depuis de nombreuses années dans la promotion de la poésie. La commune est par ailleurs labellisée « Village en poésie » depuis 2024.

À travers cet événement, le Département affirme son engagement en faveur de la création artistique, de la jeunesse et de la diffusion de la poésie, tout en faisant dialoguer liberté d'expression et patrimoine d'exception.